

# Règlement de l'association suisse d'ultimate relatif à l'autorisation de participer aux championnats

## 1. Championnats nationaux élite

### 1.1 Généralités

Un-e joueur-euse ne peut jouer qu'avec une seule équipe par championnat et par saison. Men&women et mixed outdoor sont deux championnats distincts.

### 1.2 Définition d'une équipe

Une équipe doit appartenir à un club affilié à la SUA.

Dès lors qu'une équipe est inscrite à un tournoi de la SUA, elle est soumise aux statuts et aux règlements de la SUA et de l'année en cours.

Tous-tes les joueurs-euses de l'équipe doivent être membres d'un club affilié à la SUA.

Tous-tes les joueurs-euses de l'équipe doivent être en possession d'une licence valable pour l'année en cours (chapitre 1.5).

Tous-tes les joueurs-euses de l'équipe doivent signer les conditions de participation à un événement d'ultimate en Suisse (Waiver). Celles-ci sont valables jusqu'à leur révocation.

Les équipes doivent respecter les conditions de participation du chapitre 1.3.

### 1.3 Conditions de participation

Appellation	Définition	Autorisation
Catégorie 1	Domicilié-e en Suisse ou proche de la frontière depuis au moins 6 mois avant les CS	Non restreinte
Catégorie 2	Domicilié-e en Suisse ou proche de la frontière depuis moins de 6 mois avant les CS	Possible si : Le séjour prévu en Suisse est d'au moins 6 mois (formation, contrat de travail ...)

La requête pour l'approbation d'une dérogation doit être soumise au comité par le ou la responsable d'équipe et au plus tard 3 semaines avant la première manche des championnats concernés ([Formulaire de requête](#)).

#### 1.4 Recommandations

La SUA recommande que

1. les clubs encouragent les joueurs-euses locaux-locales
2. les joueurs-euses d'une équipe participent aux entraînements et à la vie du club
3. les joueurs-euses d'une équipe ne participent qu'à un seul championnat national par division

#### 1.5 Licence

La licence est indispensable pour participer aux championnats nationaux élite.

Elle doit être renouvelée chaque année et s'élève à 60 CHF pour les adultes et à 30 CHF pour les juniors (jusqu'à la fin de la 20ème année de vie). La licence pour les juniors est également valable pour les championnats suisses juniors.

#### 1.6 Coûts par équipe

Les coûts par équipe pour participer aux championnats suisses élite s'élèvent à 100 CHF par équipe et par jour de championnat.

#### 1.7 Contrôle

1. Lors de l'achat de la licence, les joueurs-euses doivent indiquer à quelle catégorie ils/elles appartiennent (chapitre 1.3.)
2. La SUA peut à tout moment effectuer des contrôles, en exigeant d'un-e joueur-euse de présenter des documents (carte identité/permis de séjour).
3. Les documents doivent être transmis par mail à la SUA, dans un délai de deux semaines.

#### 1.8 Mesures disciplinaires

Le non-respect de ce règlement peut engendrer des mesures disciplinaires, celles-ci sont décrites au chapitre 45 des statuts et dans le règlement relatif aux mesures disciplinaires.

## 2. Championnats nationaux juniors

#### 2.1 Généralités

Un-e joueur-euse ne peut jouer qu'avec une seule équipe par championnats et par saison.

U14 Indoor, U17 Indoor, U20 Indoor, U20 Women Indoor, U14 Outdoor, U17 Outdoor, U20 Outdoor et les championnats U20 Women Outdoor, sont des championnats distincts.

#### 2.2 Définition d'une équipe

Une équipe doit appartenir à un club affilié à la SUA.

Dès lors qu'une équipe est inscrite à un tournoi de la SUA, elle est soumise aux statuts et aux règlements de la SUA et de l'année en cours.

Tous-tes les joueurs-euses de l'équipe doivent être membres d'un club affilié à la SUA.

Tous-tes les joueurs-euses de l'équipe doivent signer les conditions de participation à un évènement d'ultimate en Suisse (Waiver). Ceux-ci sont valable jusqu'à leur révocation.

### 2.3 Waiver

Le waiver est mis à disposition par le coach, sur le site de la SUA.

Le coaching est responsable que tous-tes les juniors qui participent aux CS juniors signent le waiver (la signature des parents est nécessaire pour les moins de 18 ans).

Les waivers signés doivent être présentés aux CS.

### 2.4 Recommandations

La SUA recommande que

1. les clubs encouragent les joueurs-euses locaux-cales
2. les joueurs-euses d'une équipe participent aux entraînements et à la vie du club

### 2.5 Licence

La licence est indispensable pour participer aux championnats nationaux juniors. Elle doit être renouvelée chaque année et coûte 30 CHF. La licence pour les juniors est également valable pour les championnats suisses élite.

## 3. European Ultimate Club Series

### 3.1 Conditions de participation

Un-e joueu-euse est éligible aux EUCR et reconnu-e comme joueur-euse interne à l'équipe selon les conditions suivantes:

1. Il/elle fait partie d'un roster du club ayant participé aux championnats suisses, indépendamment de la division et de l'équipe. Ce roster doit correspondre aux conditions de participation du chapitre 1.3.
2. Lorsqu'un-e membre d'un club aimerait participer aux EUCR et il/elle remplit les conditions de participation aux CS, selon le chapitre 1.3, mais il/elle n'est inscrit-e sur aucun roster des CS (ni sur celui de son propre club, ni sur celui d'un autre club), alors il/elle doit être annoncé-e au secrétariat de la SUA.

Selon les Eligibility Rules de la EUF, un certain nombre de joueurs-euses externes peuvent être ajouté-e-s au roster. Sont considérés-e-s comme joueurs-euses externes (additional player) tout-tes ceux/celles qui ne remplissent pas les conditions des chapitres 3.1.1 et 3.1.2.

#### **4. Entrée en vigueur**

Ce règlement relatif à la participation aux championnats a été approuvé par l'assemblée des délégués le 16 février 2019 et il est entré en vigueur le 16 février 2019.

**En cas de doute, la version en allemand fait foi.**